

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DES CINQ(05) CADRES DE LA RNP

La Régie Nationale des Postes(RNP) voudrait recruter des cadres ayant les compétences variées pour les postes ci-après.

- (1) *Développeur informaticien ;*
- (2) *Comptables ;*
- (1) *Auditeur interne ;*
- (1) *Ingénieur en génie civil.*

A. Conditions communes exigées à tous les postes :

- Etre de nationalité burundaise ;
- Etre reconnu apte à l'emploi par un certificat médical délivré par un médecin du Gouvernement ;
- Etre libre de tout engagement ;
- Ne faire pas objet d'une poursuite judiciaire et avoir un casier judiciaire vierge ;
- Etre âgé d'au moins 18 ans révolus et n'avoir pas dépassé 35 ans ;
- Satisfaire au test de recrutement,
- N'avoir pas été licencié par la RNP ;
- N'avoir pas d'antécédents judiciaires avec la RNP ;
- N'avoir pas été révoqué ni de la Fonction Publique, ni de la Magistrature ni des forces de défenses et de la Sécurité ;
- Excellentes capacités de communication et d'organisation ;
- Accepter d'être affecté dans n'importe quel bureau de poste à travers tout le pays.

I. Un Développeur informaticien

Tâche principale :

Le développeur informaticien aura à analyser les besoins des clients de la RNP pour concevoir ou améliorer les programmes informatiques. Il aura pour charge principale de fournir des solutions techniques liées au traitement informatique.

Missions:

- Analyser de manière détaillée les besoins des utilisateurs ;
- Concevoir le programme informatique avec des solutions à préconiser ;
- Analyser les tests et les documentations accompagnant les solutions informatiques ;
- Assurer la maintenance corrective ou évolutive ;
- Adapter ou améliorer les programmes informatiques aux besoins des utilisateurs ;
- Programmer tout ou partie des logiciels ;
- Elaborer des protocoles d'essai ;
- Former des utilisateurs et apporter un soutien technique ;
- Réaliser des notices techniques et des guides d'installation.

Compétences :

- Avoir la maîtrise des techniques et des langages de programmation (Windows et Web) ;
- Avoir la maîtrise des principaux systèmes d'exploitation (Linx , etc...);
- Avoir connaissance des outils de maquettage;
- Avoir une aptitude à mettre systématiquement à jour ses connaissances ;
- Avoir un sens de rigueur, d'organisation et d'autonomie;
- Avoir des facilités d'adaptation;
- Avoir une rapidité dans l'exécution des tâches lui confiées;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe;
- Avoir la maîtrise du français et du Kirundi, la connaissance de l'Anglais constitue un avantage ;
- Avoir la maîtrise du Système de Gestion des Bases des Données(SGBD).

Formation:

Le Développeur informaticien devra être titulaire d'un diplôme de Licence dans le domaine informatique, délivré par une Université ou un Institut reconnu(e) et agréé(e) avec une expérience d'au moins trois (3) ans dans l'exécution des tâches similaires.

II. Comptables (02)

Tâche principale :

Le Comptable aura à comptabiliser les flux financiers, ainsi que faire le suivi et le contrôle du déversement et de la justification des comptes auxiliaires clients et tiers.

Missions:

- Participer à l'établissement de la balance générale et des balances auxiliaires à partir des soldes du grand livre ;
- Participer à l'élaboration des états financiers;
- Etablir les déclarations fiscales et sociales ;
- Assurer le contrôle des états de rapprochements bancaires ;
- Préparer les imputations des pièces comptables ;
- Effectuer un bon classement des pièces comptables ;
- Faire la saisie des opérations des extraits bancaires des comptes de la RNP logés dans différentes banques et des comptes courants postaux ;
- Faire la saisie des opérations comptables en provenance des bureaux Postaux et des services de la RNP ;
- Faire le rapprochement, le classement des factures et des mises en dépenses déjà affectées.

Compétences :

- Avoir des connaissances sur la comptabilité bancaire ;
- Avoir une parfaite maîtrise des outils informatiques de base (MS Excel, MS Word, PowerPoint), la connaissance d'un logiciel de comptabilité constituerait un atout majeur ;
- Avoir une bonne maîtrise du français.

Formation :

Le Comptable devra être titulaire d'un diplôme de niveau Baccalauréat ou Licence en comptabilité ou équivalent, délivré par une Université ou un Institut reconnu(e) et agréé(e), avec une expérience d'au moins trois (3) ans dans un service de comptabilité dans une entreprise publique ou privée.

III. Auditeur interne

Tâche principale :

L'Auditeur interne aura à contrôler et vérifier le respect de la régularité et de la conformité des procédures de contrôle interne.

Missions :

- S'assurer de la bonne application des procédures de gestion financières (comptables, budgétaires, gestion des stocks, passation des marchés, gestion du patrimoine) et administratives ;
- S'assurer de la fiabilité du système de contrôle interne et proposer, s'il s'avère nécessaire, son amélioration ;
- S'assurer de la mise en place des outils de travail de l'audit interne ;
- S'assurer de l'utilisation efficiente et efficace des ressources de la RNP ;
- S'assurer de la fiabilité des données comptables et financières ;
- Organiser et faciliter les missions d'audit externe
- Exécuter toute autre tâche demandée par la hiérarchie ;
- Participer à la mise en place des procédures de contrôle interne le cas échéant (si elles n'existent pas).

Compétences :

- Avoir des connaissances sur la comptabilité bancaire;
- Avoir une parfaite maîtrise des outils informatiques de base (MS Excel, MS Word, PowerPoint) ;
- Avoir un sens d'organisation et de l'intégrité ;
- Avoir une capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse.

Formation :

L'Auditeur interne devra être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau licence dans l'un des domaines suivants : comptabilité, finances, audit ou contrôle de gestion ; avec une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans un service d'audit ou dans un cabinet d'audit.

IV. Ingénieur en génie civil

Tâche principale :

L'Ingénieur aura à analyser les besoins de la RNP pour concevoir et/ou améliorer les plans et les valeurs réels et efficaces des constructions.

Missions :

- Faire l'étude détaillée des plans ;
- Faire les devis ;
- Etablir le cahier spécial des charges ;
- Effectuer l'analyse des soumissions ;
- Proposer l'attribution des marchés ...etc.

Compétences :

- Etre à mesure de rédiger des rapports techniques de suivi des chantiers,
- Pouvoir détecter des problèmes éventuels et trouver des solutions appropriées ;
- Avoir un sens d'organisation et d'intégrité ;
- Avoir une capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Avoir l'aptitude à travailler en équipe ;
- Avoir une rapidité d'exécution et une facilité d'adaptation ;
- Avoir une maîtrise des outils informatiques de base tels les MS Excel, MS Word et PowerPoint ;
- Avoir une bonne maîtrise du français.

Formation :

L'Ingénieur en génie civil devra être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil avec une expérience d'au moins trois (3) ans dans l'exécution des tâches similaires.

B. Composition des dossiers de candidature

Les dossiers de candidatures comprendront les éléments ci-après :

- Une lettre manuscrite de demande d'emploi adressée à Madame le Directeur Général de la Régie Nationale des Postes ;
- Une copie de diplôme certifiée conforme à l'original ;
- Un curriculum Vitae détaillé et signé avec deux personnes de référence;
- Une photocopie de la Carte Nationale d'identité ;
- Une ou des attestation (s) des services rendus.

C. Adresse de dépôt des dossiers de candidatures

Les candidats intéressés à ces postes devront soumettre leurs dossiers de candidatures dans une enveloppe fermée adressée à Madame le Directeur Général de la Régie Nationale des Postes (RNP)

Le dossier de candidature est à déposer au siège du Cabinet BCPA INTERNATIONAL sis au numéro 38, Avenue Bututsi, zone ROHERO 2, Commune MUKAZA, en Mairie de Bujumbura.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **30 /04/ 2021 à 17h00**, heure locale.

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA
REGIE NATIONALE DES POSTES**

Léa NGABIRE

